



## **AVANT-PROPOS**

Depuis la publication du Rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable fait partie du discours politique dominant bien que la mise en oeuvre de pratiques écologiques demeure l'objet d'un débat à finir. Par ailleurs, en réponse aux transformations radicales qui bouleversent la communauté internationale et menacent le bien-être des États et de leur populations, les Canadiens ont demandé au Gouvernement d'élargir le concept de sécurité de façon à prendre en compte les facteurs non-militaires jusqu'ici trop souvent écartés de l'analyse des conflits et de leur résolution. C'est dans ce contexte que la notion de "sécurité environnementale" a fait son apparition.

À ce jour, au delà de la rhétorique, la sécurité environnementale demeure un concept en mal de définition. Sans verser dans l'académique, à moins qu'un effort de clarification ne soit fait quant au sens et à la portée de la notion, l'élaboration et le choix d'instruments d'intervention resteront des exercices hasardeux, sinon futiles. Des définitions opératoires portant sur la sécurité de l'environnement, la protection de l'environnement et le développement durable existent déjà. Dans les circonstances, il y a lieu de se demander si le terme sécurité environnementale ajoute à notre compréhension et notre capacité d'agir.

Le séminaire sur la sécurité environnementale nous a permis de traiter ces questions. Comme peut en attester l'ordre du jour ci-joint, le premier atelier a constitué une introduction au problème environnemental en faisant état des facteurs et situations écologiques inquiétantes et leur lien avec l'émergence de conflits. Les éléments de définition du concept de la sécurité environnementale ont été l'objet des discussions du second atelier. Enfin, le troisième atelier était organisé de façon à nous permettre de traduire les résultats de nos discussions en options de politiques.

En tant que sous-ministre adjoint du bureau des Enjeux globaux, c'était un plaisir de présider ce séminaire, puisqu'il n'existe pas d'enjeu plus complexe et global que l'environnement. Les problèmes liés à l'environnement affectent le travail de toutes les directions du Bureau, et la sécurité environnementale ne représente qu'un des aspects de ceux-ci.

Marie Bernard-Meunier